

	<p align="center">SPUERKEESS CARTES MILES & MORE LUXAIR VISA/MILES & MORE LUXAIR VISA BUSINESS/ MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR Garantie : Franchise Véhicule de location</p>
<p align="center">Garantie</p>	<p align="center">Pièces à fournir/Conditions</p>
<p align="center">GARANTIE FRANCHISE VEHICULE DE LOCATION</p>	
<p>L'assuré doit communiquer à Willis Towers Watson dans tous les cas le relevé mensuel* comportant le numéro entier de sa carte de crédit Miles & More Luxair Visa/Miles & More Luxair Visa Business/Mastercard Miles & More Luxair, attestant le paiement de la location/réservation initiale et de la franchise, ainsi que le contrat de location détaillé (période, prix, conducteur,...).</p> <p>* Dans S-Net, la version PDF du relevé mensuel des cartes de crédit se trouve sous « Mailbox > Documents > Extraits et relevés »</p>	
<p>Assurance Franchise Véhicule de location</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrat de location mentionnant la franchise, les dates de location, le coût de la location. • Déclaration du sinistre : constat d'accident. • La réservation initiale (à la date du premier paiement). • Le cas échéant, procès-verbal des autorités. • Photos des dégâts. • Facture des dégâts.

Document non-contractuel/12.2020